Chaumont-la-Ville, le 04 Novembre 2021

Mme le Maire, 1 rue principale, 52150 CHAUMONT LA VILLE

Objet : Elevage de vaches laitières soumis à enregistrement au titre des ICPE. Demande d'avis pour usage futur en cas d'arrêt définitif de l'élevage.

Madame le Maire,

Dans le cadre de la régularisation de notre élevage de vaches laitières sise à CHAUMONT LA VILLE sur les parcelles cadastrales référencées section ZH, parcelles n°54-55-56-57-58 ; section OC, parcelle n°190 ; section ZK, parcelle n°33 et section ZC parcelle 117, dont nous sommes propriétaires, nous devons déposer en préfecture un dossier d'enregistrement au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

Dans le cadre de cette démarche et conformément à l'article R512-46-4 point 5 du code de l'environnement nous devons joindre à notre dossier la proposition, du maire ou du président de l'EPCI compétent en matière d'urbanisme, sur le type d'usage futur du site lorsque l'installation sera mise à l'arrêt définitif. Pour compléter notre dossier, nous sollicitons votre avis sur l'usage futur du site dans le cas où l'installation serait mise à l'arrêt définitif.

Nous vous informons pour cela que dans le cas où notre exploitation devrait cesser d'exister définitivement, nous envisagerions :

- Reprise du site par un agriculteur ou par une collectivité pour le même type d'utilisation.
- Démolition des ouvrages et remise en état des sols pour remise en culture.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer Monsieur le maire, nos sincères salutations.

Pour le GAEC DE LA SERGENT,

RIPART David,